



Rue Julienne-Piachaud 4
1204 Genève
022 311 00 61
mq.chaussecoq@fase.ch

CONDITIONS VIDE-GRENIER

Etabli par la Maison de Quartier Chausse-Coq

LE 10 MAI 2025

- 1) **Date et horaire** : Le samedi 10 mai 2025 de 10h à 17h. **Montage des stands dès 8h30.**
Chaque participant·e doit tenir son stand **de 10h à 17h**. Il n'y a pas de parking possible sur place.
- 2) La Maison de Quartier fournit le lieu (salle en intérieur) et une **table de 1m sur 2m, correspondant à un stand.**
- 3) Les places sont **sur inscription** avec une participation de **10 francs à payer en avance.** (Le paiement se fait pendant les heures d'ouverture et celui-ci valide l'inscription).
- 4) Chaque exposant·e s'engage à apporter lui·elle-même ses objets à vendre.
Objets interdits : arme à feu et arme blanche, objets neufs produits en série de manière industrielle ou artisanale et meubles trop volumineux. La vente de boisson et de nourriture est interdite sur les stands, tout comme la propagande, qu'elle soit de nature religieuse, sectaire, politique. Il est interdit de vendre des animaux ou tout autre produit issu de braconnage, chasse, battue, etc (même si vous avez des petites souris dans votre grenier).
- 5) Chacun·e doit respecter **l'emplacement de son stand.** Aucune réservation de place sur le lieu n'est possible ; on s'arrange à l'amiable, entre voisin·es ☺
- 6) **Chaque exposant·e repart avec ses invendus et s'engage à laisser sa place d'exposition propre et vide de tout objet à la fin de la journée.**
- 7) Chaque personne fixe elle-même le prix des objets à vendre.
- 8) Le bénéfice de la vente reste propriété de l'exposant·e.
- 9) Chaque stand reçoit **1 bon pour une boisson gratuite à la buvette.**
- 10) Prévoir une caisse avec de la monnaie.
- 11) **Il est obligatoire de prendre avec vous votre bonne humeur ☺**

VIDE GRENIER

